



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## La Poste

Question écrite n° 103515

### Texte de la question

M. Frédéric Barbier attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la multiplication des fermetures des bureaux de postes. Entre 2014 et 2016, 19 000 emplois ont été supprimés à la Poste. Rédacteur d'un rapport sur l'avenir des buralistes, le député n'a eu de cesse durant la mandature d'alerter sur la nécessité de maintenir le commerce de proximité. Or les bureaux de postes remplissent des missions de service public essentielles à la fois en termes de proximité et d'accessibilité, en particulier dans les communes rurales. Entreprise publique devenue, du fait de la privatisation, une société anonyme appartenant à l'État, la Poste n'échappe pas aux impératifs commerciaux classiques de rentabilité, engendrant des suppressions d'emplois. Pourtant, la Poste, à l'image d'Auchan ou de la Société générale, a bénéficié du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE). Il lui demande quelle politique économique pourrait garantir le maintien du service public qu'offrent les bureaux de postes sur l'ensemble du territoire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Barbier](#)

**Circonscription :** Doubs (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103515

**Rubrique :** Postes

**Ministère interrogé :** Économie et finances

**Ministère attributaire :** Économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 mars 2017](#), page 2285

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)